

Bulletin Académique N°37
9 juillet 2012

<http://www.bordeaux.snuep.com/>

26, rue Paul Mamert
33800 Bordeaux / 0556689891
snuepaquitaine@gmail.com

A l'heure du point final

Voilà trois ans déjà que je vous avais annoncé mon retrait de tout engagement syndical. Mais la vie n'est pas un long fleuve tranquille et « quelques » aléas syndicaux en 2010 ont remis en cause cette décision. Ayant été en première ligne avec plusieurs collègues et amis de l'Académie de Bordeaux dans la contestation d'un certain fonctionnement syndical, je ne pouvais les abandonner, et vous abandonner, en pleine tourmente. Cela a été dur à vivre, très dur, car il n'est pas dans mon tempérament de considérer que « l'enfer c'est les autres », mais je ne regrette rien de ce que nous avons fait car il fallait le faire.

Aujourd'hui, nous avons retrouvé les bases de l'action syndicale au seul service des convictions et des personnels que nous défendons. Dans l'Académie, l'équipe en place du SNUEP-FSU (secrétaire académique, secrétaires départementaux, commissaires paritaires des titulaires ou des contractuels...) étant très bien structurée après cette année de transition entre les anciens du SNUEP et les nouveaux, je n'ai plus de raison de continuer à m'impliquer autant que je l'ai fait jusqu'alors. Il faut s'avoir s'arrêter.

Il est donc venu pour moi le temps d'aller « cultiver mon jardin », de prendre du recul et de profiter du temps qu'il me reste pour vivre quelque peu différemment. Bien sûr, j'éprouve beaucoup de nostalgie en vous écrivant cela car on ne referme pas aussi facilement que cela le livre des 35 ans de syndicalisme. Il y a peu de noms de PLP de l'Académie que je ne connais pas. Le syndicalisme, ce sont des rencontres, des amitiés qui se nouent, des problèmes que vous prenez à cœur, des résistances communes, des moments forts...une certaine façon de « justifier » votre existence et de limiter le plus possible la souffrance des collègues. Certes, on n'est jamais parfait en tout mais l'important étant de pouvoir se dire : j'ai tenté de faire tout ce que je pouvais faire.

Bonne route à vous tous. Vous pouvez avoir totalement confiance dans les Collègues de notre syndicat qui vont continuer à se battre avec vous et pour vous. Un chapitre se ferme mais tant de pages restent à écrire entre vous et eux.

Bisous à vous tous.
Christian

PS : je ne mettrai le point final à cet engagement que le 20 juillet, date d'affectation des stagiaires. D'ici là, le combat continue...Bonnes vacances à tous.

Un grand merci à vous deux

Merci à toi Christian pour ton engagement auprès des collègues, pour ton investissement et ta capacité à rassembler les bonnes volontés pour défendre l'enseignement professionnel public. Et au-delà du travail syndical on trouve chez toi une dimension humaine. Avec toi, on apprend à faire la différence entre l'essentiel et le marginal. Nous avons traversé ensemble des moments difficiles mais le principal est sauvé; l'équipe est de plus en plus soudée et prête à entamer une nouvelle année de combat. Nous comptons beaucoup sur toi, comme membre du Bureau Académique, pour continuer à alimenter le débat et défendre nos principes.

Nous profitons de cette occasion pour rendre hommage à Yves Lesavourey pour tout ce qu'il a fait pour notre organisation. Nous sommes certains que son action à Toulouse aura la même intensité.

**Pour le Bureau Académique
Nasr Lakhsassi**

TZR et non titulaires : Inquiétudes pour la rentrée 2012

Les conditions dans lesquelles se prépare cette rentrée scolaire 2012 inquiètent profondément les collègues des lycées professionnels publics. L'enseignement professionnel sera amputé de 3500 postes. Il ne bénéficiera d'aucune mesure d'urgence et offrira de bien médiocres conditions d'accueil et d'études aux élèves.

Pour les enseignant-es, ces suppressions de postes - accompagnées de l'injection d'un nombre très important d'heures supplémentaires (HSA) - auront des conséquences directes sur leurs conditions de travail. Un grand nombre d'établissements a été contraints de fermer des postes tout en créant une multitude de petits blocs d'heures de moyens provisoires (BMP).

Cette rentrée sera marquée par l'augmentation d'affectation de TZR et de non-titulaires en service partagé sur deux voire trois établissements, souvent situés dans des communes différentes. Le SNUEP-FSU demande que les décharges de service de trois heures attribuées aux fonctionnaires stagiaires à la rentrée soit réinjectées en heures-postes et non en HSA. Ainsi elles s'ajouteraient aux blocs de moyens provisoires existants, ce qui permettrait des conditions de travail moins dégradées pour les personnels remplaçants et non-titulaires.

Dans ce contexte de suppression de postes, plus d'un millier de non-titulaires se retrouve sans emploi en cette rentrée et un bon nombre va se voir proposer des contrats à temps partiel alors même qu'ils remplissent les conditions d'accès à la titularisation et que paradoxalement, le ministère a du mal à recruter dans les différents concours CAPLP.

Le SNUEP-FSU demande des emplois supplémentaires de titulaires dédiés aux remplacements. Il demande que les conditions de travail de ces personnels soient améliorées dans le respect de la zone de remplacement, de la discipline et du concours de recrutement. La mission de remplacement est indispensable à notre système éducatif. Il faut se donner les moyens de la réussir des élèves et permettre aux personnels d'effectuer leur mission dans de bonnes conditions. Le SNUEP-FSU considère que dans les années à venir, il faudra recruter 3 fois plus de PLP, si le ministère veut répondre à la demande d'orientation et d'élévation du niveau de qualification des lycéennes et lycéens professionnels.

SNUEP-FSU Le secrétariat national

Salaires : gel du point d'indice pour les années à venir

Les annonces de la ministre Marylise Lebranchu promettent aux fonctionnaires « un grand moment de rigueur », avec le gel du point d'indice pour les années à venir. Le SNUEP-FSU conteste cette vision rigoriste au motif que l'inflation n'est plus rattrapée dans les traitements depuis le 1^{er} juillet 2010. L'actuel gouvernement par le gel du point d'indice en 2013 cautionne donc la dévalorisation de nos salaires et de nos métiers.

Le SNUEP-FSU réclame l'ouverture de négociations salariales et une augmentation immédiate du point d'indice pour rattraper l'inflation dans un premier temps, et revaloriser nos métiers dans un deuxième temps.

Rentrée 2012 : pas d'amélioration significative !

Le ministère a envoyé récemment une lettre à l'ensemble des personnels de l'EN qui a pour objectif de préciser l'esprit dans lequel le ministère veut travailler et de signifier le changement de politique. Le SNUEP-FSU a relevé des points allant dans le bon sens l'abrogation de la loi Cherpion, l'affirmation que « *La Voie professionnelle doit être une véritable filière de réussite, avec des orientations positives et non pas imposées, et des débouchés assurés* », l'abrogation du décret modifiant l'évaluation des enseignant-es, ou encore les conditions de formation des stagiaires avec une mesure d'allègement de service à la hauteur de 3h pour les stagiaires recrutés pour la rentrée 2012.

Cependant, ces signes restent nettement insuffisants et ne sont pas de nature à améliorer les conditions de rentrée. Les collègues restent profondément inquiets : l'enseignement professionnel sera amputé de 3 500 postes et aucune mesure d'urgence ne sera prise pour améliorer les conditions d'accueil et d'études des élèves et aucun moyen supplémentaire ne sera affecté dans le cadre du collectif budgétaire dans les LP, SEP, SEGPA et EREA pour la rentrée 2012. Le SNUEP-FSU refuse les suraffectations imposées par les rectorats dans certaines académies lors des affectations des élèves en LP au mépris des engagements pris avec les chefs d'établissement, des conditions de travail des enseignant-es et des conditions d'accueil des élèves. Par ailleurs, les rectorats n'ont pas affecté tous les élèves et bon nombre d'entre eux sera sans solution (ex : 1 600 non affectés en voie pro dans l'académie de Nantes).

Le SNUEP-FSU demande des emplois supplémentaires de titulaires dédiés aux remplacements. Il demande que les conditions de travail de ces personnels soient améliorées dans le respect de la zone de remplacement, de la discipline et du concours de recrutement. La mission de remplacement est indispensable à notre système éducatif. Il faut se donner les moyens de la réussite des élèves et permettre aux personnels d'effectuer leur mission dans de bonnes conditions. Le SNUEP-FSU considère que dans les années à venir, il faudra recruter 3 fois plus de PLP si le ministère veut répondre à la demande d'orientation et d'élévation du niveau de qualification des lycéennes et lycéens professionnels.

Calendrier

- ➔ **12 juillet**: GT phase d'ajustement TZR et révision d'affectation
- ➔ **18 juillet**: affectation des contractuels d'enseignement : **EPS, disciplines professionnelles, documentation, économie gestion et secteur sanitaire et social.**
- ➔ **20 juillet**: affectation des stagiaires.

Contractuels : CCPA Barème du 3 juillet 2012

Ce CCPA barème a été présidé par Madame Jeanne BLANC, DPE. Ci-dessous quelques points traités pendant ce Comité Consultatif Paritaire Académique que nous avons préparé avec les fiches de nos syndiqués:

- Le mouvement des contractuels aura lieu le mercredi 18 juillet 2012 (seulement pour les **disciplines professionnelles, économie gestion et secteur sanitaire et social, documentation, EPS, éducation**).
- Tous les collègues CDIés suite à l'application de la loi de 12 mars 2012 ont bénéficié des 500 pts.
- Pour la rentrée 2012 il y aura des contractuels CDI à temps partiel.
- Nous avons été informés de l'avancement des maîtres auxiliaires.
- Nous avons travaillé sur le barème, discipline par discipline. Au fur et à mesure, les avis défavorables ont été énoncés.
- Concernant les CDI qui ont un avis défavorable, il a été proposé par Jeanne BLANC de leur redonner une chance c'est à dire : une visite conseil en septembre, la mise en place d'un tutorat, changement d'établissement et ils seront tous reçus par la DRH dès la rentrée de septembre.

Armelle CHAGNAUD, élue SNUEP-FSU

CCF : dévalorisation des diplômes se poursuit

Le SNUEP-FSU a mené une campagne pour continuer à dénoncer la modalité d'évaluation des diplômes de la voie professionnelle. Dans le cadre de l'intersyndicale, il a interpellé le ministère pour dénoncer une nouvelle fois les nombreux effets négatifs liés aux CCF. Il appelle à poursuivre cette action notamment en signant massivement la pétition « stop à la généralisation des CCF ». Il poursuivra cette campagne de la rentrée scolaire 2012.

Un récent rapport de l'IGEN de mai 2012, remet en cause cette généralisation : « Le CCF est aujourd'hui un mode d'évaluation qui, s'il n'est pas reconsidéré, risque de générer des détours de pratiques évaluatives compromettant la qualité de la certification donc du diplôme...*L'impression générale est que le CCF a apporté une très grande complexité organisationnelle et généré des coûts cachés très importants ; une étude chiffrée précise et comparative serait d'ailleurs ici souhaitable. Conçue pour être la modalité d'évaluation la plus fluide possible permettant de réduire les coûts des épreuves ponctuelles, on constate sur ces deux points son échec dès cette première session* » mais propose aussi des solutions qui risquent de dévaloriser encore plus les diplômes.

Bac Pro : épreuve de rattrapage

Le ministère a maintenu une épreuve de rattrapage qui est pour nous toujours mal conçue et qui n'a pour objectif que de faire augmenter artificiellement les résultats à l'examen du Bac Pro, quand depuis la « réforme de la voie pro » les conditions d'accueil et d'études des élèves n'ont cessé de se dégrader.

À l'heure actuelle, l'épreuve de contrôle accorde une importance démesurée à ces oraux mal définis. Le SNUEP-FSU dénonce les modalités de mise en œuvre de cette épreuve. Il demande une remise à plat de l'ensemble des modalités de certification des diplômes de la voie professionnelle.

Le SNUEP-FSU appelle l'ensemble des PLP à dénoncer ces modifications d'évaluation - inacceptables pour les élèves comme pour les enseignant-e-s - et à se mobiliser pour défendre leur métier et l'enseignement professionnel.

Le SNUEP-FSU a donc déposé un **PRÉAVIS DE GRÈVE NATIONAL** pour couvrir les jours arrêtés par chaque recteur pour le déroulement de l'épreuve de contrôle. Ainsi, conformément à la réglementation en vigueur, tout-e collègue refusant de participer à l'épreuve de rattrapage sera administrativement couvert-e dans sa démarche.